VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN. Par LEONARD L. STERN.

# VENTE EN PARTAGE

## Successions de Magdalene Roth, épouse de Joseph Batt, et de Joseph Batt, No. 107,081, et de John Batt, No. 107,080 consolidées, dans la Division A, Cour Civile de District

**Cottage simple, Sixième District, sur deux lots de terre. No. 4112 rue Magazine, entre les rues Milan et Marengo, contenant 6 chambres, bains, égouts, et l'eau, gaz; galeries de face et de côté et grande pelouse sur le côté.**

Sera vendu à l'enchère publique par Leonard L. Stern, encanteur, le MARDI, 12 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 mars 1914, et signé le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 205, autrefois Ilet No. 21 d'Est Bouligny, borné par les rues Magazine, Constance, Marengo et Milan, désignés comme terrains numéros quatorze et quinze sur un plan déposé à l'office du recorder de la Paroisse Jefferson, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magazine par un profondeur de cent pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises, No. 4112 rue Magazine, contenant 6 chambres, bains, galleries sur la façade et sur le côté, égouts et l'eau, gaz, et grande pelouse sur le côté.

Conditions — Comptant, au plus dernier et plus haut enchérisseur pour les parts des majeurs et des mineurs interessés dans la succession. L'acquéreur devra assomer les taxes d'état et de ville pour l'année 1914, en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Lawrence M. Janin, notaire, et sera tenu de déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

avril 11 12 19 26—mai 3 5 12

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,845, dans l'affaire intitulée Paul A. Ross vs. Edw. J. Ross, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 7me jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, comme par l'inventaire présente:

Deux certains lots de terre, désignés anciennement sous les numéros 9 et 10, et maintenant comme lots A et B, sur un plan dessiné par W. J. Seghers, voyer officiel de la ville, de l'Ilet 124 borné par les rues Baronne, First, Philip et Carondelet, dans le Quatrième District de cette ville, et le lot A formant le coin des rues Première et Baronne, et mesurant 32 pieds de face à la rue Première, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot B mesure 27 pieds, 5 pouces de face à la rue Première, 30 pieds, 7 pouces de largeur à l'arrière sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sur le lot B consistent d'une bâtisse surélevée, cottage simple, deux étages à l'arrière, avec le numéro 1735 rue Première.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus ont tout comptant et le solde, s'il y en a, en billets de racheteur payables en un, ou un et deux ans après date, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acte de vente devant être passé devant L. Loomis, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur, qui devra assumer les taxes de ville et d'état de 1914, et le coût des certificats. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix de la vente (pas de clauses pénales, avec

Encanteur, 822 Rue Commune.

avril 12 19 26—mai 3 10 14

PAR CARRERE & CARRERE PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de succession, double cottage, 1724 Rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman. Le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés oncières, 311 rue Baronne. Succession de Mathilda Caroline Methe, épouse de William D. Langshaw—No. 101,193. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.**

Le MARDI, 19 mai 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément d'un ordre émis, daté et signé le 6 avril 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je, Ernest A. Carrère, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans l'Ilet No. 769 (ancien Ilet No. 50 du faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman (autrefois Solidelle) et Derbigny (autrefois Prosper), laquelle parcelle est désignée par le numéro vingt sur un croquis de Joseph Brilly, voyer, et mesure selon le dit croquis, en mesure américaine, vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de cent quinze pieds, quatre pouces et une ligne. Les améliorations sont connues comme le numéro 1724 rue St-Antoine, comprenant un cottage double en bois, avec toit couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde, s'il y en a, en un an représenté par un billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par lien et privilèges du vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur devra payer en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914, les frais de tous les certificats, et à payer pour l'acte de vente, devant James Simeon, notaire. Dix pour cent de dépôt, au moment de l'adjudication, sur l'achat de la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
FELIX J. PUIG, Avocat pour le demandeur.

avril 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Philip Bodenheimer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Klotz, veuve de Philip Bodenheimer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, GUSTAVE LEMLE, Avocats.
mai 6 10 15

**Succession de Pierre Sapurien.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,455 — Division D — Attendu que Virginia Sapurien, à femme sole, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Pierre Sapurien, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
mai 2 6 11

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un lot détaché de matériel d'automobiles, à l'encan, JEUDI, 14 mai, à 10 heures a. m., sur le quai du Southern Pacific Co., au pied de l'avenue Atlantique.**

Par ordre et pour le compte de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., par les actes 124 de 1890 et 167 de 1898.

Ex. Car G. S. F. 8391 de Lafayette, Line., consigné à la Southern Scrap Material Co., Nouvelle-Orléans. Poids approximatif 2,400 livres. Aussi une machine à lier les gerbes de riz, et deux charettes.

Conditions—Comptant.
HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
mai 1 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de William Brown.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,497 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur publique, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brown, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
mai 5 9 14


**The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.**

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

**STATION BALNEAIRE** (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver: 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations dennés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.


VENTES A L'ENCAN

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottages du Cinquième District.**
**Cottage Double Isolé.**
**334-336 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Double Isolé.**
**338-340 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Simple Isolé.**
**227 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bermuda.**
**Cottage Double Isolé.**
**342-344 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.**
**Cottage Double Isolé.**
**222-224 rue Verrett, entre l'avenue Pélican et Delaronde, Ilet Oliver Station.**
**Le MARDI, 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Caroline S. Brauner. — No. 108,230 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.**

MARDI, le 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 6 mai 1914, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, ERNEST A. CARRERE, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à la vente des propriétés suivantes décrites, savoir:

1—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par les numéros quinze et seize de l'Ilet No. 8, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, suivant le plan du dit ilet dressé par P. A. d'Hemecourt, topographe, daté le 27 septembre 1876, déposé en l'étude de W. H. Seymour, ancien notaire en cette ville. D'après le dit plan, ces lots mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de deux maisons construites légèrement et couvertes en ardoises, désignés par les numéros 334-336 de l'avenue Pacific, et contenant 4 chambres, galerie, etc., et les numéros 338-340, 5 chambres, abri, etc., et les conexions d'eau et égouts.

2—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, designé par le No. sept de l'Ilet No. 15, borne par les rues Delaronde, Seguin et Bermuda et l'avenue Pélican, sur le plan dressé par A. d'Hemecourt, topographe, daté le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, feu notaire en cette ville, par le numéro 22, dans son livre de plans No. 4 bis. Selon le dit plan, le dit lot de terre mesure, en unités françaises, trente-et-un pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, cottage simple, protégée par une grille en fer sur le côté face, et contenant huit chambres, bain, hangar, vestibule, galerie, etc., bien tapissés, égouts et conexions d'eau.

3—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, designé sous le numero quatorze de l'Ilet No. 48, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, sur le plan déjà cité par P. A. d'Hemecourt, topographe, sous la date du 27 septembre 1876. D'accord avec ce dit plan, ce lot de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face sur la Pacific avenue, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huits pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent des numéros 342-44 avenue Pacific, contenant cinq chambres, abri, etc., de chaque côté.

4—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 14 de l'Ilet No. 26, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, d'après le plan dressé par J. A. d'Hemecourt, topographe, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, lequel lot de terre mesure trente-et-un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente-et-un pieds six pouces de large sur le côté arrière, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. treize, et cent cinquante-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, sur l'autre côté. Les améliorations comprennent une maison legerement construite, couverte en ardoises, double cottage, contenant cinq chambres, galerie, eau de ville, et loyer de douze dollars de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus les actes de vente qui devront être passés devant Robert Legier, notaire, ainsi que les taxes pour l'année 1914, et ainsi dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Bureaux, 806 rue Perdido.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
mai 5 10 17 24 31—juin 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Carmen Besuentes, épouse d'Edward F. Scovell, Sr., et Edward P. Scovell, Sr.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,855 — Division B — Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gladys Scovell, épouse de Louis P. Bucksell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CALLAN, BLANCHARD & VIOSCA, Avocats.

**Succession de L. Seidel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,535 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur publique, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de L. Seidel, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourqoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.


50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.


VENTES A L'ENCAN

Par GARLAND WOLFE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en partage au plus haut enchérisseur. Cottage simple, 1108 rue Arabella, sur deux terrains, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, sans limits ou reserve, JEUDI, 14 mai 1914.**

En vertu d'un jugement et ordre de la cour signés le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No. 105,253, dans l'affaire intitulée Phoebe Skirt vs. Minor Margaret Penny et al, je vendrai la propriété suivante, à l'heure et la place mentionnés, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et touts les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans cette partie de la vieille Paroisse de Jefferson, autrefois nommé Hurstville, formant maintenant partie du Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'Avenue Nashville et les rues Perries, Coliseum (autrefois Plaquemine( et Arabella, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 41 sur un plan original de Hurstville, dressé par B. Buisson, voyer, et aussi sur un plan récent fait par W. H. Williams, voyer, daté le 17 avril 1867, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; ces terrains étant bornés sur le côté vers la rue Perrier par le terrani No. 9, et sur le côté vers Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum et Arabella. Le cottage contient 6 chambres, commodités hygiéniques, bassins de rinçure, avec conduits d'eau et d'égouts, maison couverte en ardoises; arbres fruitiers sur le terrain.

Conditions — La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, dans un an; tout paiement arriéré portant intérêt à 7 pour cent par an, garanti par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1914, et le coût du certificat. Acte de vente au frais de l'acquéreur, devant C. C. Fredericks, notaire, et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication sera versé à

GARLAND WOLFE,
Encanteur, 305 Bâtisse Weiss.
avril 12 19 26—mai 3 10 14

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
16
**Lots pour bâtir.**
**faisant face aux rues Audubon, Walnut, rues et trottoirs pavés.**
**COTTAGE RETIRE.**

**3634 rue Coliseum, encoignure Antonine, et le lot pour bâtir, avoisinant, encoignure des rues Coliseum et Amelia: le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Voyez le plan à la Bourse. Succession d'Abner A. Parker, No. 107807, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D."**

Le MARDI 19 mai, 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à, un ordre émis, daté et signé le 18 avril, 1914, par l'Honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "D," Je, ERNEST A. CARRERE, un encanteur légalement autorisé, dans et pour la paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, à savoir:

Seize certaines parcelles de terre avec les améliorations, dans l'Ilet 31 du sixième district, bornées par les rues Walnut, Audubon Général Hood et Ferdinand, d'après un plan de B. Buisson, voyer, le 15 avril 1836, et désignées par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. LEWIS, le 16 Janvier 1908 annexé, à un acte devant G. G. KRONENBERGER, notaire, le 17 mars, 1908, et mesurent comme suit:

Lots A, B, C, avoisinant et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre ligne parallèles.

Lots E a J, inclusifs, sont avoisinants, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Audubon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot A forms le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Lots K et L, inclus avoisinant et mesurent chacun trente pieds, à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, lot K, formant l'encoignure des rues Général Hood et Walnut.

Lots P et T, inclus, avoisinant et mesurent chacun trente pieds à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot T, formant l'encoignure des rues Walnut et Fermand.

SECOND—Quatre certaines parcelles de terre ainsi que les améliorations; dans l'Ilot 34, bornées par les rues Antonine, Chestnut, Coliseum et Amélia dans le sixième district, désignées par les numeros 5, 6, 7, 8, sur un croquis annexé à un acte devant S. MAGNER, ancien notaire, daté le 25 mars, 1867, mesurent comme suit:

Lot 5 mesure trente pieds six pouces et demi de face à la rue Antonine, par toute la profondeur, en quoi qu'elle puisse consister, le tout plus ou moins; et les lots 6, 7, 8 mesurent trente pieds cinq lignes de face à la rue Antonine, par la même façade à la rue Amélia par toute la profonseur de rue a rue; lot A formant l'encoignure des rues Amélia et Coliseum, et des rues Coliseum, et Antonine, et à une profondeur et face sur la rue Coliseum de 87 pieds, 6 pouces et deux lignes, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1914, pour être vendu en deux parts, d'après un plan à faire.

Les améliorations sont connues comme le numero 3634 rue Coliseum, et comprennent un cottage retiré, contenant des galeries en face et sur le côté, corridor, 8 chambres, chambre à bbains, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le solde en un on un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an ventes contenant toutes les sécurites et clauses usuelles, comprenant le transfert de polices d'assurance, et 10 pour cent des honoraires des avocats, en cas de procès, pour être passé par JOHN C. DAVEY, JR., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer additionnellement, au prix de l'enchère, les taxes de l'année 1914, et les frais de tous ses certificats, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, du prix d'achat.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
avril 19, 26, mai 3, 10, 17, 19

AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Louis Peterson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,438 — Division D — Attendu que Mme Magdalena Hochlander, veuve par son premier mariage de George Schneider, et veuve par son second mariage d'August Peterson, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis Peterson, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, H. W. ROBINSON, Avocats.
30 av—mai 4 9

**Succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,434 — Division D — Attendu que John H. Schoell à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mary Kruse, veuve de Frederick Schoell, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. ROBINSON, Avocat.
30 av—mai 4 9

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**J. M. A. Ortet vs. Chas. Mormontel.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,310 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cheval, deux boggies, un lot de harnais.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES, Avocat pour le demandeur.
mai 3 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Sam Hollander vs. G. St-Herman.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,633 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'entrée principale du nouveau palais de justice, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de G. St-Herman, le défendeur en cette affaire, dans le Café "Palm", au No. 1614 rue Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. B. LEOPOLD, Avocat pour le demandeur.
mai 2 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Joseph P. Martinez vs. J. S. Scheinkraut.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,056 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon magasin, coin des rues Conti et Royale, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 12 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
HENRY RHODES, Avocat pour le demandeur.
mai 2 7 12

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District, "Eglise," portant le numéro municipal No. 2915, rue Perdido, entre les rues Gayoso et Dupré.**

**John D. Nix, Jr., vs. Saint Luke Baptist Church.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,504 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 625, borné par les rues Perdido, Dupré, Gayoso et Gravier; le dit lot est désigné par le numéro deux, sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 11 juin 1903, annexé à un acte de vente passé devant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le dit lot mesure vingt-huit pieds neuf pouces, plus ou moins, de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JULES A. GRASSER, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu d'une épicerie, un café, un caisse enregistreuse, un coffre-fort, des licences complètes de l'état et de la ville de 1914, pour un café.**

**Beniamino Gentile vs. Miguel Gentile.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,446 — En vertu d'un writ de saisie provisoire, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par le consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 13 mai 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur les lieux No. 1201 rue Kerlerec, le contenu entier, stock de meubles, objets divers de l'épicerie et du café, sur les dits lieux, d'après l'inventaire, comme suit:

1 caisse enregistreuse, un coffre-fort, une licence de ville de 1914 pour café de $505, une licence d'état de 1914 pour café de $9,000.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 2 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Troisième District, portant les numéros municipaux Nos. 1337 et 1339, rue Marigny, entre les rues Urquhart et Villeré.**

**Gustave Gast vs. John A. A. Schuler.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,055 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro cinquante-sept, et borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villeré (autrefois Girod), d'après un plan de J. Pilié, annexé à un acte passé devant T. C. Seghers, ancien notaire, daté le 27 avril 1825, selon lequel plan le dit lot mesure trente-cinq pieds six pouces en mesure américaine à la rue Marigny, par cent dix-huit pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEWIS R. GRAHAM, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Charles Christina.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,857 — Division E.

**Vente en partage, propriétés de valeur et d'un excellent rapport dans le Premier District.**

**1401-1403 rue Sud Liberté, encoignure Thalie, double résidence, à deux étages et magasin, louée avantageusement.**

**1412-1414 rue Sud Liberté, entre les rues Thalie et Melpomène, double cottage, avantageusement loué.**

**1318 rue Sud Franklin, entre les rues Erato et Thalié, simple cottage, avantageusement loué, grande cour.**

Par FREEMAN & FREEMAN, David Freeman, Encanteur; bureau, 318, rue Baronne.

JEUDI, E 21 MAI 1914,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 106,857, dans l'affaire intitulée succession de Charles Christina, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 15 jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la firme de Freeman & Freeman, j'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

1er — Un lot de terre, ainsi que toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 16 dans l'Ilet No. 17, borné par les rues Liberté, Melpomène, Thalie et Howard, et mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Liberté, par cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq lignes sur une ligne qui le divisant, d'une petite parcelle de terre d'une forme triangulaire, avoisinant et faisant face à l'arrière des rues Liberté et Thalié, au bout de laquelle la dite ligne du dit lot No. 16, court en profondeur sur une seconde ligne qui mesure quarante-six pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Thalie, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le lot 18 en arrière, où elle mesure trente-deux pieds de profondeur, mesure américaine, le tout au tout, un certain lot de terre triangulaire, situé dans le même Ilet et district, désigné, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 22 mars 1842, annexé à un acte voyer etaoin shrdlu cmfwyp vbgkqjxz de Noël Le Breton à la Banque de la Louisiane; cet acte passé devant C. Pollock, notaire, le 23me jour d'octobre 1843, le dit lot formant l'encoignure des rues Liberté et Thalie, et mesurant quinze pieds neuf pouces de face à la rue Liberté, soixante-dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Thalie et quatre-vingt-deux et 2-8 sur la ligne.

2me — Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeis, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, et partant de la dite rue Liberté à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces de l'encoignure de la rue Melpomène, la même parcelle de terre, mesurant vingt-huit pieds trois pouces sur la dite rue Liberté, sur soixante-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté, la plus proche de la rue Thalié, et a une première profondeur de la ligne du côté opposé de trente-deux pieds six pouces, conséquemment elle court à un angle sur la droite, vers